

L'ONU/SIPC AFRIQUE : Ses activités en 2006 et ses priorités en 2007

La Deuxième conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (CMPC II), tenue en janvier 2005, s'est achevée sur une note de succès avec l'adoption de deux documents intitulés La Déclaration de Hyogo et Le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : Pour des nations et des communautés résilientes face aux catastrophes. La Déclaration de Hyogo exprime l'engagement politique renouvelé des Etats à aborder les questions liées aux catastrophes, tandis que le Cadre d'action de Hyogo prévoit des orientations stratégiques pour réduire les risques de catastrophe au pendant la décennie 2005-2015.

Au vu des progrès qu'il a réalisés et de l'impact qu'il a eus depuis sa mise en place en octobre 2002, le Programme d'animation régionale de l'ONU/SIPC en Afrique – plus connu sous l'appellation « ONU/SIPC Afrique » – a été poursuivi en 2006 par des activités d'animation, de réseautage, de coopération, de coordination et de partenariat (avec les principaux intervenants du secteur en Afrique) sur la base d'une approche catalytique de son objectif général de « contribuer à sauver des vies et des biens, à travers une meilleure gestion des risques et une culture de la prévention des catastrophes », conformément aux priorités d'action fixées dans le Cadre d'action de Hyogo.

Cette approche catalytique est tout particulièrement adaptée à la promotion de l'appropriation, au plan national, du processus de prévention des catastrophes. Elle a également joué un rôle essentiel non seulement dans la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC), mais aussi dans la rentabilité de toutes les actions et

de tous les programmes initiés sur un vaste continent africain caractérisé par des ressources humaines, financières et technologiques limitées.

Ses priorités en 2006

Pour promouvoir l'appropriation, au plan national, du processus de prévention des catastrophes, l'ONU/SIPC Afrique a continué, en 2006, de fournir de l'assistance, dans le cadre d'un partage des coûts, à la création de plates-formes nationales dotées d'une direction nationale. L'ONU/SIPC Afrique s'est également engagée dans le renforcement du partenariat existant avec les plates-formes nationales déjà en place, à travers un appui mutuel aux initiatives de prévention des catastrophes. Les principaux centres d'intérêt de l'ONU/SIPC Afrique en 2006 étaient les suivants :

- Appuyer l'élaboration de politiques et de stratégies ;
- Sensibiliser et conscientiser sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) ;
- Promouvoir l'échange d'informations et de connaissances ;
- Créer des réseaux, nouer des partenariats et assurer la coordination dans le cadre de l'intégration de la RRC dans le développement.

Activités mises en œuvre et en cours d'exécution en 2006

Sous la houlette du Directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC et avec l'appui des collègues du siège de l'ONU/SIPC à Genève, l'ONU/

SIPC Afrique a pu consolider ses rapports de travail constructifs avec des organisations régionales/sous-régionales et des Etats, et accompli des progrès tangibles dans la mise en œuvre de la SIPC et du Cadre d'action de Hyogo en Afrique.

L'ONU/SIPC Afrique s'est focalisée sur les quatre domaines susmentionnés, sur la base des priorités suivantes :

Priorité 1: Promouvoir l'élaboration de politiques de RRC et la coordination interinstitutionnelle aux niveaux national, sous-régional et régional

1.1. Création d'un plus grand nombre de plates-formes nationales

L'un des principaux domaines d'activités de l'ONU/SIPC Afrique est de nouer des relations avec les Etats afin de promouvoir l'appropriation de la prévention des catastrophes et son intégration dans la planification et les programmes de développement. La création de plates-formes est un moyen de générer cette appropriation au niveau national.

A ce jour, en plus des plates-formes déjà créées à Djibouti, à Madagascar, en Ouganda, aux Comores, au Botswana, au Congo, au Gabon, au Kenya, au Sénégal, au Mali, au Nigeria, aux Seychelles et en Tanzanie, le lancement officiel en 2006 de la Plate-forme nationale du Ghana a agrandi le réseau mondial des plates-formes nationales qui participent à la mise en œuvre de la SIPC et du Cadre d'action de Hyogo dans le monde.

1.2. Animation de la Deuxième réunion de consultation des plates-formes nationales africaines pour la RRC

La « Deuxième réunion de consultation des plates-formes nationales africaines pour la RRC » s'est tenue du 13 au 17 mars 2006 à Nairobi, au Kenya, et a enregistré la participation de 50 délégués issus de pays disposant déjà de plates-formes nationales, de pays désireux de créer des plates-formes nationales, de Ministères de l'Éducation, des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des bureaux/pays du PNUD, du Centre du PNUD pour le développement des terres sèches et des bureaux de l'ONU/SIPC à Genève et en Afrique. Cette réunion de consultation a servi : (1) de forum aux points focaux des plates-formes nationales africaines pour le partage des succès et des enseignements tirés de la coordination de leurs plates-formes nationales ; (2) à offrir une formation de trois jours aux points focaux des plates-formes ; (3) à évaluer l'efficacité et l'utilité des directives actuellement utilisées pour la création de plates-formes nationales ; (4) à discuter des voies et moyens d'engager davantage les décideurs et le grand public dans la campagne mondiale intitulée « La réduction des risques de catastrophe commence à l'école » ; (5) à discuter des voies et moyens d'intégrer la RRC dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire ; (6) à réaliser un consensus sur le thème principal de la réunion consultative, à savoir « Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les Documents stratégiques pour la réduction des catastrophes ».

1.3. Animation de la Deuxième réunion du Groupe consultatif africain sur la réduction des risques de catastrophe

Pour faire suite aux conclusions de la Conférence mondiale et pour mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo, l'ONU/SIPC Afrique a créé en 2005, un Groupe consultatif africain (GAA) sur la RRC, dont le but est de renforcer la confiance et le partenariat avec les gouvernements dans la promotion de la RRC et

son intégration dans les plans et programmes de développement.

Le GAA a tenu sa deuxième réunion à Nairobi, au Kenya, les 18 et 19 mars 2006, avec la participation d'un haut responsable de l'Union africaine, de représentants des gouvernements nigérian, sénégalais et malgache, et des experts venus du Lesotho, d'Afrique du sud et de l'Algérie. La réunion du GAA avait pour but d'évaluer les progrès réalisés en Afrique dans la promotion de la RRC. Il a également décidé, lors de cette réunion, que la composition du GAA devait être élargie aux organisations régionales et sous-régionales.

1.4. Assistance à l'élaboration d'une politique sous régionale de RRC par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

La 51^{ème} session du Conseil des ministres de la CEDEAO, réunie en décembre 2003 à Accra, au Ghana, a créé un Comité technique sur la gestion des catastrophes, chargé de recommander les voies et moyens de rendre opérationnel un Centre pour la prévention des catastrophes. Une réunion du Comité technique a été convoquée du 8 au 10 mars 2005 pour discuter du cadre institutionnel et juridique requis, des politiques communes, du cadre opérationnel et de la mobilisation de ressources, et pour définir les modalités de création d'un mécanisme de gestion des catastrophes en Afrique de l'Ouest. L'une des recommandations de la réunion était d'élaborer une politique commune de RRC pour la sous-région.

A la demande du Secrétariat de la CEDEAO, l'ONU/SIPC Afrique a aidé la CEDEAO à élaborer une politique et un mécanisme communs pour la RRC. Du 8 au 10 août 2006, le Secrétariat de la CEDEAO a convoqué une réunion d'experts pour discuter du projet de politique et le finaliser. Ledit document a été finalisé et devait être soumis à l'adoption du Conseil des ministres de la CEDEAO.

Priorité 2: Accroître le niveau de prise de conscience des risques de catastrophe (élever le niveau général de prise de conscience des risques de catastrophe, à travers le plaidoyer, la production de bulletins d'information, de dossiers d'information et de supports didactiques, et à travers une analyse approfondie de l'impact des catastrophes sur le développement économique)

2.1. Des actions de plaidoyer au plus haut niveau

Garder l'enthousiasme suscité par la Conférence mondiale et mettre en œuvre les priorités d'action énoncées dans le Cadre d'action de Hyogo requièrent une meilleure compréhension et un intérêt accru de la part des responsables au plus haut niveau de l'Etat, et plus particulièrement ceux des chefs d'Etat et de gouvernement. Pour relever ce défi, l'ONU/SIPC Afrique a noué un partenariat des plus judicieux avec les gouvernements africains et les organisations régionales dans le but de promouvoir une bonne compréhension de la RRC et l'aborder dans le cadre du développement durable en Afrique.

En collaboration avec le Bureau régional Afrique du PNUE, l'ONU/SIPC Afrique a établi un partenariat de haut niveau en plaidant pour : (1) l'intégration d'une dimension environnementale dans les programmes de RRC menés dans le cadre de la Stratégie régionale africaine de RRC, à l'occasion de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement tenue du 23 au 26 mai 2006 à Brazzaville en République du Congo ; (2) la prise en compte de la RRC lors de l'évaluation à mi-parcours du Programme pour les pays les moins avancés, qui s'est tenue à Cotonou, au Bénin, du 5 au 7 juin 2006.

L'ONU/SIPC Afrique a également appuyé la participation de décideurs africains à une Conférence internationale sur la prévention des catastrophes, pour renforcer leurs connaissances et favoriser l'intégration de la RRC dans les

programmes et plans nationaux de développement.

2.2. La publication d'un magazine semestriel sur la prévention des catastrophes en Afrique

Depuis le lancement de son bulletin d'information/magazine semestriel, l'ONU/SIPC a reçu un nombre sans cesse accru de requêtes pour l'envoi d'exemplaires, de contributions sous forme d'articles, et un intérêt marqué et des contributions de la part d'un certain nombre d'institutions.

Le bulletin d'information/magazine, qui est désormais disponible en langues anglaise, française et portugaise, a, en 2005, fait l'objet d'une évaluation par les plates-formes nationales africaines et a été diffusé par le biais de divers canaux tels que le courrier électronique, le courrier postal et pendant les ateliers/consultations/réunions et autres événements.

2.3. La publication d'un bulletin hebdomadaire électronique d'information sur la prévention des catastrophes en Afrique

L'ONU/SIPC Afrique a procédé, vers fin août 2006, au lancement d'un bulletin d'information électronique hebdomadaire intitulé Flash hebdomadaire sur l'Afrique. Publié en langues anglaise et française, ce bulletin d'information contient des nouvelles brèves sur l'actualité récente et à venir dans le domaine de la RRC en Afrique. Il est destiné à plus de 2.000 intervenants du secteur en Afrique et ailleurs.

2.4. Renforcement du réseautage de l'ONU/SIPC Afrique aux niveaux national, sous-régional et régional

Le renforcement du réseautage avec les organismes des Nations Unies et les organisations sous-régionales a permis de renforcer l'échange d'informations et de connaissances sur la prévention des catastrophes. L'ONU/SIPC Afrique possède une liste de distribution comportant plus de 900 adresses, et diffuse ses

informations à travers des réseaux électroniques et les organismes des Nations Unies.

2.5. Animation et appui à l'élaboration d'un manuel de formation à la RRC

A la demande du Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'ONU/SIPC Afrique a animé et appuyé les efforts menés par l'IGAD pour l'élaboration d'un manuel de formation à la RRC. Ce manuel a pour but d'améliorer les connaissances sur le sujet et de renforcer les capacités des gouvernements des pays membres de l'IGAD. Avec l'appui de l'ONU/SIPC Afrique, l'IGAD a organisé une formation à l'intention des gestionnaires des catastrophes de la région pour tester ledit manuel.

2.6. Campagne pour la Journée internationale de la prévention des catastrophes: animation des activités menées

Le thème de la campagne mondiale 2006 et 2007 du Secrétariat de l'ONU/SIPC est « La réduction des risques de catastrophe commence à l'école ». L'ONU/SIPC Afrique compte co-organiser, en collaboration avec le gouvernement sud-africain, une manifestation africaine prévue au Cap en Afrique du sud.

Priorité 3 : Encourager des consultations et promouvoir la coopération et la collaboration (initier et encourager des consultations à différents niveaux et de différentes dimensions sur des sujets spécifiques liés à la prévention des catastrophes, à travers des rencontres formelles et informelles aux niveaux national, sous-régional et continental)

3.1. Partenariat avec le Centre du PNUD pour le développement des terres sèches (PNUD/DDC)

L'idée de la création d'un forum de dialogue sur les risques de sécheresse et les politiques de

développement en Afrique a été lancée lors d'une rencontre du Groupe de travail ad hoc des Nations Unies sur la sécheresse, organisée par l'ONU/SIPC en avril 2003. Un grand nombre d'experts du domaine de la sécheresse, venus de diverses institutions, ont alors discuté de la question de la sécheresse comme problème de développement. Les participants à cette réunion d'avril 2003 ont reconnu la nécessité d'une fédération mondiale des réseaux de lutte contre la sécheresse, ou, tout au moins, celle de réseaux qui se focalisent davantage sur les politiques et les aspects « réduction des risques et développement » de la lutte contre la sécheresse.

Pour renforcer les connaissances sur le problème de la sécheresse en Afrique, l'ONU/SIPC Afrique organise, en collaboration avec le Centre du PNUD pour le développement des terres sèches, un deuxième Forum africain sur la sécheresse les 16 et 17 octobre 2006.

3.2. Publication d'une série de brochures

L'ONU/SIPC Afrique produit une série de brochures destinées à faciliter la création d'un environnement propice à l'intégration de la RRC, en améliorant chez les responsables étatiques, les dirigeants communautaires et les écoliers, les connaissances sur les rapports entre la RRC et différents secteurs. L'ONU/SIPC Afrique n'a pas cessé de recevoir, de la part des gouvernements, des bureaux/pays du PNUD, des organisations régionales africaines et des établissements d'enseignement, de nouvelles requêtes pour l'envoi des dites brochures.

3.3. Appui au Groupe de travail africain sur la RRC de la Commission de l'UA

L'ONU/SIPC Afrique a appuyé le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'UA dans la mise en œuvre du

« Programme d'action africain pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine de RRC ». Ce programme d'action africain a été approuvé par la « Première Conférence ministérielle africaine sur la RRC » tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 5 au 7 décembre 2005, et adopté par le Conseil exécutif de l'UA en janvier 2006 à Khartoum au Soudan.

Suite à ladite Conférence ministérielle de décembre 2005 à Addis-Abeba, et à l'adoption du Programme d'action africain par le Conseil exécutif de l'UA à Khartoum au Soudan, la Commission de l'UA a convoqué, les 15 et 16 mai 2006 à Addis-Abeba en Ethiopie, une réunion du Groupe de travail africain (GTA) et du Groupe consultatif africain (CCA) sur la RRC avec les organisations régionales et les organismes des Nations Unies, pour discuter des voies et moyens de mettre en œuvre le Programme d'action en question. Cette réunion a adopté des « Priorités d'action » pour ce Programme d'action dont la réalisation est entreprise sous la direction de l'UA.

Priorité 4: Assurer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour la période 2005-2015 (faciliter la mise en œuvre au plan régional en collaboration avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales sous-régionales et régionales et le système des Nations Unies)

4.1. Tenue de diverses formations sur le tsunami et les risques y afférents pour les pays africains riverains de l'Océan indien

Pour aider les pays africains touchés par le tsunami indien-océanien de décembre 2004 et pour améliorer les connaissances sur les risques de tsunami, l'ONU/SIPC Afrique a aidé 10 pays africains de la partie sud-ouest de l'Océan indien à élever le niveau de prise de conscience des risques de tsunami, à travers divers ateliers nationaux, et à intégrer la RRC dans les programmes scolaires

par l'organisation d'un atelier de formation de formateurs à Nairobi, au Kenya, du 11 au 13 mai 2006. De retour chez eux, les participants ont formé des enseignants à la RRC et sont supposés élaborer un manuel des écoliers et un guide de l'enseignant sur la RRC.

L'ONU/SIPC Afrique a également organisé, du 13 au 15 juin à Nairobi au Kenya, une réunion de consultation à l'intention de journalistes en provenance de ces mêmes pays (journalistes de la télévision, de la radio et de la presse écrite). Cette réunion avait pour but de renforcer les connaissances en RRC des participants, connaissances qui leur permettraient d'aider les Unités de gestion des catastrophes de leurs pays respectifs à sensibiliser le public dans les pays riverains de l'Océan indien. 30 journalistes ont participé à la réunion et ont adhéré au réseau de journalistes dénommé « Réseau de journalistes en faveur de la réduction des risques de catastrophe en Afrique » (JADRR Net en anglais).

Ses domaines de priorité en 2007

1. Animer la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et la soumission de rapports sur cette mise en œuvre

Le but essentiel du Cadre d'action de Hyogo est de veiller à faire de la RRC une priorité nationale et locale, avec un accent particulier sur la mise en œuvre. Cela signifie que le succès de la mise en œuvre du Cadre d'action Hyogo dépend de la compréhension et de l'engagement des gouvernements. Par conséquent, l'ONU/SIPC Afrique compte promouvoir l'appropriation au niveau national et le leadership national du processus de RRC, de même que son intégration dans le développement, cela en partenariat et en étroite collaboration avec les principales parties prenantes aux niveaux régional, sous-régional et national.

2. Elever le niveau de visibilité de la RRC par des actions de plaidoyer et de sensibilisation du public.

Jusqu'à ce jour, la RRC est traitée en marge du développement et de l'humanitaire. L'intégration de la RRC dans les activités de développement et dans les actions humanitaires requiert davantage d'efforts pour accroître la visibilité et la compréhension du problème par les décideurs. L'ONU/SIPC Afrique compte sensibiliser les Ministres africains des Finances et les autres institutions financières qui jouent un rôle clé dans la traduction des engagements politiques en actions concrètes sur le terrain par une allocation budgétaire permanente mais non pas occasionnelle.

Par ailleurs, renforcer la résilience des nations et des communautés face aux catastrophes requiert davantage d'intérêt et une meilleure connaissance du sujet de la part du public. Par conséquent, et compte tenu de tout ce qui précède, la Journée internationale de la prévention des catastrophes sera en 2007 commémorée de manière beaucoup plus significative en Afrique. Cela requiert cependant une meilleure planification et une meilleure coordination de la part de l'ONU/SIPC Afrique.

3. Promouvoir l'échange d'informations et de connaissances

L'échange d'informations et de connaissances est essentiel pour faire avancer le processus de RRC dans le cadre du développement socioéconomique. En Afrique, les informations et les connaissances sur la RRC existent bel et bien, mais l'accès du public à ces informations et à ces connaissances est limité en raison de l'absence de mécanismes de facilitation. L'autre facteur limitant est le niveau élevé d'analphabétisme observé partout sur le continent. Par conséquent, l'ONU/SIPC Afrique compte collaborer étroitement avec les principaux intervenants du secteur,

à savoir les médias, le monde universitaire, les ONG et les Etats, pour satisfaire les besoins des différents groupes cibles en faisant usage des technologies modernes disponibles (l'Internet, le courrier électronique et les sites Internet) et de moyens conventionnels (sur papier - comme son magazine semestriel « SIPC Informations », son bulletin électronique hebdomadaire, ses brochures, des affiches et des supports audiovisuels tels que les programmes télévisés et radiophoniques).

4. *Créer des réseaux, nouer*

des partenariats et assurer la coordination de l'intégration de la RRC dans le développement

La RRC est un processus à long terme et une question transversale. Pour s'attaquer à sa complexité, il faut non seulement une coopération et une collaboration pluridisciplinaires et multisectorielles, mais aussi des consultations et une coordination à différents niveaux, du niveau régional au niveau sous-régional et du niveau national au niveau local. Le succès de l'intégration de la RRC dépend pour beaucoup de la

coopération et de la collaboration entre tous les partenaires de développement et de la gestion des catastrophes.

L'ONU/SIPC Afrique compte promouvoir la coopération et la collaboration requises pour faire de la RRC une question prioritaire en Afrique. Des efforts particuliers seront menés en 2007 pour créer des réseaux et nouer des partenariats plus solides avec des établissements d'enseignement, des institutions financières, des organisations de la société civile et les médias. ■

Vers des manuels scolaires sur les risques de catastrophe dans les pays africains riverains de l'Océan indien

ONU/SIPC Afrique

Nairobi, Kenya

Un atelier régional de formation autour de l'élaboration d'un manuel des écoliers sur les risques de tsunami, d'autres risques de catastrophe et la réduction des risques de catastrophe (RRC), s'est tenu à Nairobi au Kenya du 11 au 13 mai 2006.

Organisé par ONU/SIPC Afrique, l'atelier a vu la participation de responsables des Ministères de l'Éducation de sept États africains riverains de l'Océan Indien, à savoir le Mozambique, le Kenya, la Somalie, Djibouti, les Seychelles, les Comores et Madagascar. L'Afrique du sud, la Tanzanie et l'Île Maurice n'ont pu se faire représenter.

Les dix pays ci-dessus sont tous exposés aux risques de tsunami

indien-océanien. Des douze pays touchés par le tsunami intervenu dans l'Océan indien le 26 décembre 2004, cinq étaient en effet en Afrique.

L'atelier intervient à la suite d'une Réunion régionale de consultation organisée par l'ONU/SIPC Afrique en mars 2006 qui portait, entre autres, sur l'intégration de la RRC dans les programmes scolaires, réunion à laquelle ont participé des responsables des Ministères de l'Éducation de 19 pays africains.

Les objectifs de l'atelier

Comme mentionné plus haut, le but visé par l'atelier régional de formation de mai 2006 était la création d'un manuel scolaire sur les risques de tsunami, d'autres risques de catastrophe et la RRC à travers une compréhension plus approfondie du tsunami et des

autres risques. Les responsables des Ministères de l'Éducation présents devaient restituer les connaissances qu'ils/elles auront acquises aux enseignants du primaire et du secondaire des écoles situées sur les rives de l'Océan Indien dans leurs propres pays.

L'atelier devait aussi permettre aux participants de partager leurs expériences de l'intégration de la RRC dans les programmes scolaires.

Intégrer la RRC dans les programmes scolaires, pourquoi ? L'expérience du tsunami indien-océanien de 2004 et d'autres catastrophes montre que sensibiliser et enseigner aux écoliers comment réduire les risques de catastrophe peut avoir de l'importance au niveau de la réponse aux catastrophes. Par exemple, une petite fille Britannique de 12 ans du nom de Tilly Smith a sauvé une centaine de vies sur une

plage thaïlandaise le 26 décembre 2004. Après avoir reconnu les signes précurseurs d'un tsunami grâce à des leçons de géographie reçues en Grande-Bretagne, elle a mis en garde ses parents et une centaine d'autres personnes qui ont alors évacué la zone avant le déferlement des vagues du tsunami.

Les délibérations de l'atelier

Après un certain nombre d'exposés sur les catastrophes naturelles et anthropiques, sur la RRC et son importance pour le développement durable, des discussions en groupes ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- Expérience des pays sur le tsunami, les risques connexes et l'enseignement sur le tsunami et/ou d'autres risques de catastrophe à l'école;
- La création d'un profil de sommaire pour le manuel des écoliers et un guide de l'enseignant, et l'élaboration de plans d'action nationaux pour l'introduction de questions relatives à la RRC dans les classes.

Recommandations

Chaque pays représenté à l'atelier a soumis un projet de plan d'action national et de programme de formation – puisqu'il est prévu que les enseignants ayant participé à l'atelier assurent la formation d'autres enseignants dès leur retour dans leurs pays respectifs. Les participants à l'atelier ont aussi émis les recommandations suivantes :

- Le manuel des écoliers doit être adapté aux réalités locales.
- Chaque pays doit y ajouter un chapitre sur les risques spécifiques à sa région en plus des risques de tsunami.

- La RRC doit être intégrée dans les programmes scolaires et doit faire partie des matières existantes – parce que les élèves ont déjà un programme surchargé.
- Les participants doivent maintenir le contact entre eux pour s'enrichir des expériences des uns et des autres.

Les actions à mener

Les participants ont convenu de mener les activités suivantes avant le 15 juin 2006 :

- Retourner au pays et rendre compte aux autorités compétentes avant le 17 mai.
- Recevoir l'approbation du plan proposé.
- Identifier les groupes d'enseignants possibles, les

membres potentiels du groupe de travail avant le 18 mai.

- Elaborer un plan pour le groupe de travail.
- Démarrer le projet pilote avec un groupe sélectionné avant le 20 mai.
- Entreprendre des sessions de formation avant le 1^{er} juin.
- Identifier un artiste pour concevoir des images/illustrations pour le manuel.
- Identifier parmi les stagiaires nationaux un petit groupe qui aura à rédiger le livre et en élaborer un projet avant le 20 mai.

Les participants ont convenu de s'accorder une semaine de planification jusqu'au 19 mai à la fin de laquelle les actions concrètes démarreront le 22 mai.■



Les participants à l'atelier régional de formation pour les enseignants

Des journalistes est-africains se penchent sur la couverture médiatique et la prévention des catastrophes

ONU/SIPC Afrique

Nairobi, Kenya

Un atelier régional de consultation sur le thème « Média et prévention des catastrophes » organisé par l'ONU/SIPC Afrique pour les pays de la côte orientale d'Afrique, s'est tenu à Nairobi au Kenya les 13 et 14 juin 2006.

Ont pris part à cet atelier des journalistes en provenance de l'île Maurice, des Seychelles, des Comores, de Madagascar, de la Tanzanie, du Kenya, de la Somalie et de Djibouti. Un journaliste zambien spécialisé dans les reportages sur la prévention des catastrophes y était aussi invité.

L'atelier de deux jours était orienté sur la couverture médiatique des catastrophes avant ou après leur survenance, et la manière dont les journalistes peuvent influencer les gouvernements et les décideurs politiques pour qu'ils fassent de la réduction des risques de catastrophe une priorité au niveau national. Car les journalistes peuvent jouer un rôle primordial en mettant en

exergue les questions susceptibles de constituer une menace sur le statut socio-économique de la société.

Les objectifs de l'atelier

Les principaux objectifs de l'atelier régional de consultation étaient les suivants :

1. Sensibiliser les médias sur la nature et la dimension des catastrophes naturelles en Afrique et leur impact croissant sur les moyens de subsistance des populations.
2. Réfléchir sur la promotion des médias dans le Cadre d'action de Hyogo et la Stratégie régionale africaine de réduction des risques de catastrophe.
3. Réfléchir sur les stratégies à utiliser par les médias afin d'engager plus de décideurs et le public en général à considérer la réduction des risques de catastrophes (RRC) comme une priorité de développement.
4. Réfléchir sur la possibilité de créer des forums mensuels entre organes de presse sur la RRC.
5. Engager les médias dans la Campagne mondiale 2006-2007 de l'ONU/SIPC ayant pour thème « La Réduction des risques de catastrophe commence à l'école ».
6. Réfléchir sur une collaboration croissante des médias avec les plates-formes nationales pour la RRC en Afrique.

Les travaux proprement dits

Après divers exposés sur la RRC et son importance pour le développement durable, les participants se sont divisés en trois groupes.

Après avoir réfléchi sur la terminologie utilisée dans le domaine de la prévention des catastrophes, la plupart des participants a affirmé que les médias de leurs pays n'étaient pas impliqués dans les plates-formes nationales pour la RRC. Les conclusions



Les participants à l'atelier régional de consultation pour les médias

suivantes ont en tout cas émergé des discussions en groupes :

Constats des journalistes

1. Il existe un manque de volonté politique et de fixation de priorités en ce qui concerne la RRC ; la priorité est accordée principalement aux autres questions de développement telles que la faim, la pauvreté.
2. On assiste à des difficultés dans la collecte d'informations auprès des responsables de l'Etat.
3. Il y a un manque de transparence de la part des responsables pendant les catastrophes.
4. Pour les interviews et les enquêtes, les journalistes sont renvoyés vers diverses personnes et parfois les personnes auprès desquelles on s'attend à recevoir de bonnes informations doivent aussi en consulter d'autres avant de les livrer.
5. Les informations livrées aux médias sont parfois contradictoires et ceci est un handicap majeur.
6. Les médias ne sont pas invités à participer aux réunions des plates-formes nationales.
7. Il existe un manque d'intérêt pour la prévention des catastrophes chez les journalistes.
8. Couvrir les catastrophes sous une perspective « Prévention des catastrophes » nécessite plus d'investigations de la part des journalistes.
9. Les médias ne disposent pas de personnel suffisant pour s'occuper des diverses questions relatives à la RRC et ils ne se soucient pas trop de tout ce qui a trait aux catastrophes jusqu'à l'apparition de la prochaine catastrophe.
10. S'occuper des catastrophes avant qu'elles ne soient officiellement déclarées comme telles est une question épineuse : les journalistes craignent qu'on ne

viennent les arrêter pour cela.

11. L'accès à l'Internet est restreint.

Constat par pays

KENYA : La plupart des maisons de presse au Kenya ont développé actuellement des catégories de reporters spécialisés dans divers domaines (y compris la RRC).

ILE MAURICE : Le gouvernement mauricien a mis en place un mécanisme national de coordination multisectorielle. Les populations sont sensibilisées sur les risques de catastrophe.

ZAMBIE : Il est nécessaire d'autonomiser les journalistes pour leur permettre de se rendre vers les zones touchées par les catastrophes afin d'obtenir les informations nécessaires. Les journalistes sont mal payés et cela réduit leur motivation pour un travail d'investigation poussée. Il y a aussi le manque de spécialisation. La majorité des journalistes ne s'intéressent pas aux questions environnementales. Il est cependant nécessaire d'influencer les décideurs et de sensibiliser le public en général.

COMORES : Il est nécessaire de sensibiliser la population sur les risques de catastrophe à travers les médias.

SOMALIE : Une action immédiate doit être menée pour sensibiliser la population sur la nécessité des évacuations en cas de catastrophe. Les guerres et les massacres sont les catastrophes majeures vécues en Somalie.

SEYCHELLES : Une bonne reconstruction s'avère nécessaire après les catastrophes.

Les stratégies envisagées pour une meilleure implication des médias

En ce qui concerne l'implication des médias dans la prévention des catastrophes, les participants ont émis les suggestions suivantes :

- Créer des services d'information traitant spécialement de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe ;
- Faire usage des stations de radio communautaires pour diffuser, dans les langues locales, des messages de sensibilisation aux marchés, dans les églises, sur les places publiques en général.
- Développer une culture de suivi chez les journalistes : les reportages sur les catastrophes doivent être suivies jusqu'à la phase de récupération.
- Renforcer les capacités des responsables de la rédaction pour développer leur intérêt à envoyer des journalistes pour des reportages sur la prévention des catastrophes.
- Introduire des émissions-débats radiotélévisées auxquelles prendront part des experts en matière de catastrophes. L'ONU/SIPC pourrait aider à l'identification de ces experts.
- Mobiliser d'autres journalistes sur le sujet de la prévention des catastrophes.
- Soutenir les journalistes couvrant la RRC en sponsorisant leurs formations dans ce domaine.
- Travailler en collaboration avec les plates-formes nationales pour recueillir toutes les informations disponibles sur les catastrophes imminentes et la réduction des risques et les livrer au public.
- Utiliser le futur Centre de documentation de l'ONU/SIPC pour la recherche.
- Identifier des programmes d'échange par lesquels les journalistes peuvent se rencontrer et échanger des idées émanant de leurs régions et de leurs pays.
- Organiser des rencontres sur le terrain dans les zones à risques pour autonomiser entièrement les journalistes. De telles rencontres

aideront les journalistes à révéler les véritables réalités locales.

- Prendre le Cadre d'action de Hyogo comme base de sensibilisation des décideurs et du public en général et comme outil de travail pour les reportages sur les catastrophes.

Les perspectives

En ce qui concerne les actions à mener, les journalistes ont convenu de ce qui suit :

- Rédiger un plus grand nombre d'articles sur la RRC et changer le style de reportage afin que soit accordé aux articles sur la RRC la même priorité qu'à tout autre article. Les journalistes doivent

s'efforcer de mener plus de recherche et d'investigations et obtenir plus de statistiques pour ne pas écrire dans le seul but de remplir des pages ou d'occuper le temps d'antenne.

- L'ONU/SIPC doit exercer une influence sur les gouvernements pour qu'ils impliquent les journalistes dans les décisions relatives à la RRC, notamment au sein des plates-formes nationales.
- L'ONU/SIPC doit organiser des conférences interministérielles sur la RRC et inviter des journalistes à y participer.
- Organiser un plus grand nombre d'ateliers aux niveaux régional et national et former plus de

journalistes aux questions de RRC dans les six prochains mois.

- Organiser des rencontres mensuelles ou annuelles pour des journalistes dans ce domaine, rencontres pendant lesquelles ils peuvent discuter des résultats qu'ils/elles ont réalisés et faire des recommandations.
- L'ONU/SIPC Afrique doit continuer de financer des ateliers qui fournissent aux médias les connaissances nécessaires - si les ressources le lui permettent et sur la base de stratégies bien réfléchies.■

ANGOLA: Lancement d'un projet pilote en vue de la mise en place d'un système national d'alerte précoce

Mme Teresa Rocha,
Coordinatrice du Projet,
Département national de la Protection civile, Angola
t_rocha@snet.co.ao

Un projet pilote sur les systèmes d'alerte précoce aux inondations a été lancé dans les régions à forte densité démographique menacées d'inondation le long des rivières Coporolo, Cavaco et Catumbela dans la Province de Benguela à l'ouest de l'Angola.

Le projet pilote a pour but de fournir des informations annonçant des crues et de permettre aux riverains d'engager des actions de protection sous la coordination du Système national de protection civile (SNPC).

Sa mise en œuvre a été conclue avec les autorités de la province de Benguela dans le cadre d'un projet financé par le PNUD dénommé « Appui à la création d'un système de protection civile ». Après cette première expérience, le SNPC va promouvoir la mise en œuvre d'un système national d'alerte précoce pouvant couvrir au moins quatre provinces dans les trois prochaines années.

Le système pilote contient six phases : (1) la collecte des données ; (2) la mise à jour et le stockage ; (3) l'analyse des données ; (3) la prévision des crues ; (5) la diffusion des alertes; (6) les actions des agents de protection civile sur le terrain.

Il fournit des alertes publiques

sous la forme d'affichage de trois couleurs reflétant trois niveaux de danger correspondant à trois catégories de mesures préventives à prendre. Des drapeaux sont placés aux points stratégiques dans les communautés vulnérables, et les mesures préventives sont diffusées par les médias à travers des bulletins d'information.

Un réseau de trois stations téléguidées équipées de détecteurs de niveaux des eaux et des précipitations est en cours d'installation pour fournir des données au Système. Ces stations vont être installées à des points stratégiques tout le long des rivières Coporolo, Cavaco et Catumbela, avec pour fonction de transmettre – par satellite – des données en